

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE COORDINATION DES SUBVENTION DU
FONDS MONDIAL ET DES PARTENAIRES DE
LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET
LE PALUDISME

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

GENERAL SECRETARIAT

COORDINATION UNIT OF THE GLOBAL
FUNDS AND PARTENERS GRANTS FOR
THE FIGHT AGAINST AIDS,
TUBERCULOSIS AND MALARIA

Yaoundé, le 20 JAN 2025

D13-10
COMMUNIQUE N° /C/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°D13-351/DC/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CNLS/CSPM/2024 du 30 octobre 2024 relatif à l'acquisition des licences informatiques au Comité National de Lutte contre le SIDA. (Financement Fonds Mondial – GC7)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 0038 /D/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa du 20 Janvier 2025

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Intitulé	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieux de livraison
ST DIGITAL SARL B.P : 32 Douala Tel : 233 702 420	Acquisition des licences informatiques pour le Comité National de Lutte contre le SIDA.	26 901 505	Vingt-cinq (25) jours au groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attaché avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CSPM-PNLP ;
- PNLP pour Affichage ;
- Services des Marchés Publics/MINSANTE ;
- Chrono/Archives.



Manouba Mekondje